

Le doute, ce mal aimé

Les textes publiés dans ces pages ont pour but d'alimenter le débat. Ils n'engagent que leurs auteurs qui n'appartiennent pas à la rédaction de "La Libre Belgique".

Il nous arrive à tous de douter. Nous doutons d'un être ou d'une chose, d'une idée ou d'un comportement; nous doutons parfois de nous-mêmes.

Chaque fois, cela signifie que nous ne sommes pas complètement assurés de la confiance qui, en l'occurrence, s'impose. Nous en concluons ne pouvoir nous fier ni à la capacité des objets, à celle des autres ou à la nôtre, ni au fondement d'une notion, d'une théorie ou d'un raisonnement. Nous les jugeons "comme si" ils étaient franchement inacceptables. Mais la différence est nette: nous savons qu'ils ne le sont pas et qu'ils comportent même une part d'exactitude, sinon de vérité. Par crainte ou prudence, nous renonçons pourtant à l'aide ou à la sollicitation d'un tiers, nous évitons d'utiliser une machine, nous rejetons toute idée de reproche ou de condamnation d'autrui, ou encore nous nous abstenons de ce dont nous nous estimons incapables.

Ainsi, le doute engendre d'emblée le soupçon et la méfiance. Il ne peut être finalement surmonté que par une extrême confiance. À moins que nous n'accordions véritablement foi en une personne, un message ou une réalisation, nous ne pouvons adhérer pleinement à un projet ou nous engager totalement.

Or, nous aspirons à la clarté. Nous aimons que ce soit "oui ou non", "bon ou mauvais"; l'ambiguïté laisse perplexe et l'entre-deux insatisfait. Face au doute, nous percevons dès lors un malaise, celui d'une incompréhension partielle. Nous avons le cœur et la raison déchirés entre ce que nous subodorons et ce que nous sommes en mesure de prouver, entre ce que nous ressentons et ce qui nous semble indiscutablement établi. C'est pourquoi le doute laisse toujours le goût amer de l'échec. Il est mal aimé.

L'hésitation n'est pas le doute

Encore faut-il cerner au mieux ce qu'est réellement ce doute. Car toute hésitation ne suffit pas à l'exprimer! La difficulté face à la décision à

prendre ou à la réponse à donner n'implique pas nécessairement l'incertitude du choix qui sera fait. Tel est notamment le cas lorsqu'il s'agit de résoudre rapidement un calcul mental compliqué; la solution appelle peut-être un temps de réflexion, bien qu'elle apparaisse finalement indubitable.

Le doute, c'est donc autre chose! Confrontés à une situation ou à un

problème délicat, nous éprouvons intimement une exigence particulière de rigueur. Il nous faut approcher la vérité au plus près, jusqu'au scrupule. Nous avons conscience des dommages ou même des simples risques qu'entraînerait notre possible erreur. Nous avons besoin de certitude, tant par respect pour celui qui nous interroge ou nous interpelle que pour apaiser notre inquiétude.

Bref, il est permis d'hésiter avant de décider, comme il est permis d'hésiter avant de douter, mais, quand le doute n'est plus permis, il n'y a plus lieu d'hésiter! C'est dire que l'hésitation ne doit jamais être confondue avec le doute. Seul celui-ci est déterminant.

Le suspect, ce présumé innocent

C'est ainsi que, lorsqu'une personne est accusée, la morale et le droit enseignent que le doute doit lui profiter. Il ne pourrait être admis de la condamner lorsqu'un doute subsiste après l'examen des éléments recueillis tant à charge qu'à décharge. Nos contemporains parlent de plus en plus d'un quidam "préssumé" voleur, violeur ou pédophile... Voilà une grave erreur de

